

**DESTINATAIRES :** Au personnel de soins, médecins, équipes de la sécurité et gestionnaires du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEURS :** Benoit St-Denis, Adjoint au DGA-SPER, Service de prévention et contrôle des infections

**DATE :** 23 juin 2021

**OBJET :** **PASSAGE EN ZONE VERTE LE LUNDI 28 JUIN  
CHANGEMENT AUX CONSIGNES DE VISITE DANS NOS  
HÔPITAUX**

---

Le passage de la région des Laurentides au **palier d'alerte vert** lundi prochain le 28 juin amène des changements importants aux visites dans nos hôpitaux.

Afin d'assurer une cohérence dans l'ensemble de nos installations et éviter des déceptions chez nos usagers et leurs proches, nous sollicitons votre collaboration pour assurer le respect strict de ces nouvelles consignes.

## Résumé des consignes pour les hôpitaux des Laurentides

Consignes générales	Visites permises
dès le <b>lundi 28 juin</b>	1 ou 2 personnes à la fois
	Heures de visite

Voir les [Consignes particulières dans les hôpitaux](#) pour les secteurs de l'urgence, cancérologie, pédiatrie, obstétrique, imagerie, soins palliatifs ou de fin de vie.

## Proches aidants

Les personnes proches aidantes peuvent continuer de soutenir les soins aux usagers en dehors des heures de visite. Nous rappelons qu'une personne proche aidante est une personne qui apporte un soutien à un usager qui présente une incapacité temporaire ou permanente, qu'elle soit physique, psychique, psychosociale ou autre (ex. : soins personnels, soutien émotionnel, organisation).

Le nombre de personnes autorisées pendant les heures de visite (1 à 2) inclut le proche aidant.